



Prénom : Nom :

Date de naissance :/...../..... Téléphone :/...../...../...../...../..... Portable :/...../...../...../...../.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail : Echelon : Temps partiel (quotité) : %

Affectation :

Je me syndique au SNUipp-FSU du Tarn afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession.

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements inscrits sur le bulletin d'adhésion pour m'adresser des publications éditées par le syndicat.

Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.1978. Cette autorisation est révoicable dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Tarn.

Date et signature:

Pour indiquer le montant de votre cotisation, entourez les éléments de calcul dans chaque tableau

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE		123	128	136	144	155	165	179	194	209	225
PE Hors cl		208	223	245	265	280					
Institutrice					117	121	127	136	145	159	176
Classe EX	245	260	280	305	330						

**Imposable ou non,
 la cotisation
 ouvre droit
 à crédit d'impôt :**

**66% de la cotisation
 au titre de
 l'année 2021**

Exemple :
 Pour une cotisation
 de 150 €
 le crédit est de 99 € !

À ajouter selon les catégories :

CPC	Direction Cl unique	Direction 2-4-cl	Direction 5-9- cl	Direction + de 10cl	Adjoint-e spé	Direction SEGPA	PEMF	REP
+ 12 €	+ 9 €	+ 12 €	+ 16 €	+ 20 €	+ 8 €	+ 38 €	+ 9 €	+ 8 €

Retraité-es : selon la pension

< 1000	1000 / 1200	1200 / 1400	1400 / 1600	1600 / 1800	1800 / 2000	2000 / 2200	2200 / 2400
40 €	60 €	85 €	115 €	140 €	160 €	180 €	200 €

Non imposable : 90 €	Temps partiel	Disponibilité	PES	AESH / MASTER
66 % récupéré en crédit d'impôt	Prorata temps partiel (mini 80 €)	90 €	90 €	34 €

- Tacite reconduction, 4 prélèvements automatiques (janv-fév-mars-avr), **joindre un RIB**
 Chaque année un courrier sera envoyé en septembre pour confirmer la reconduction.
- 4 prélèvements automatiques (janv-fév-mars-avr), **joindre un RIB**
- De 1 à 10 chèques (indiquer au dos le mois d'encaissement de votre choix)

Montant :

Mandat de prélèvement SEPA : (joindre un RIB, RIP, RICE)

RUM (Ne rien indiquer dans cette casse) :

TITULAIRE DU COMPTE
 Nom et prénom : Adresse:.....
 Code postal Ville : Pays :

ICS
FR60ZZZ432132

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Le SNUipp Tarn à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp Tarn. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

CREANCIER SEPA :
SNUipp TARN
 201 rue de Jarlard 81000 ALBI
 FRANCE

IBAN :

Code BIC :

**Établissement teneur du
 compte à débiter :**

Lieu : **Date :**

Signature :

Paiement récurrent / répétitif :

Pourquoi se syndiquer au SNUipp-FSU ?

Hein, Pourquoi ?

Raison n°1

Se syndiquer, c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif. Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le SNUipp, les moyens de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies. **La cotisation est la seule rentrée d'argent du syndicat.**

La solidarité Faire groupe. Briser l'individualisme pour construire du collectif. Se rassembler autour de valeurs communes essentielles, même si on est pas d'accord sur tout. Faut bien qu'on trouve de quoi discuter, de quoi disputer...
Faire groupe pour être plus fort, faire groupe pour soutenir et aider chacune et chacun.
Solidaires entre nous, solidaires avec les



Se syndiquer, c'est s'organiser pour se défendre. Pour défendre chacun.e d'entre nous quand c'est nécessaire. Défendre et améliorer nos conditions de travail et nos carrières. Défendre aussi des valeurs (laïcité, justice, égalité, etc.). Défendre les services publics, Défendre l'École....

Raison n°2

Se défendre Tout.e seul.e il est difficile d'avoir accès à toutes les informations nécessaires pour et se défendre. A plusieurs, conforté.es par le nombre et l'organisation représentative, nous pouvons défendre et représenter la profession. Nous pouvons nous faire entendre, faire entendre notre voix.



Raison n°3

Se syndiquer, c'est participer. L'adhésion est le premier geste militant. **Quelque soit ensuite son engagement ou pas, participer à l'existence de l'outil syndical est essentiel.** Se syndiquer s'est pouvoir s'exprimer, directement ou par la représentation.

Participer Etre actrice, acteur. Ne pas subir seul.e.
Participer à un groupe. Lui permettre de vivre. Y apporter sa contribution. Etre l'un.e des leurs.
Participer aux débats. Echanger, se confronter aux idées, aux avis. Participer, prendre part, donner sa part, recevoir sa part....



Chacun peut avoir une raison particulière de se syndiquer, chacun peut aussi trouver une "bonne raison" pour ne pas le faire... Pour nous, se syndiquer c'est se donner un outil de défense individuel et collectif, mais aussi un outil de propositions pour améliorer et transformer l'école, le métier. Son efficacité repose sur ses adhérents.

Raison n°4

Autres... Rencontre parfois, un coup de fil où on a senti de l'écoute. Quelqu'un à qui parler, à qui demander quelque chose. Un collègue, ne l'oublions pas. Un pair...

